



**Sauvegarde
Isère**

Association de protection de l'enfance
et d'accompagnement des adultes

20 | RAPPORT 20 | ANNUEL





SOMMAIRE

5

**RAPPORT MORAL DU
PRÉSIDENT**

6

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

8

L'ASSOCIATION

13

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

21

**L'ANNÉE 2020 AU SIÈGE
SOCIAL & SUR LES PÔLES**

35

LES MISSIONS AD HOC

36

**NOS PARTENAIRES -
FINANCEURS - ADHÉSIONS**

38

**ANNUAIRE DES
ÉTABLISSEMENTS**



TOUT SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE, ON VA PLUS
LOIN.

PROVERBE AFRICAIN

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



2020 restera gravée dans nos mémoires, et plus encore dans l'histoire mondiale, comme l'année du COVID.

Depuis plus d'une année, nous nous trouvons confrontés à une véritable rupture dans nos vies familiales et sociales, marquées par les confinements successifs, la distanciation sociale, le port de masques, la fermeture des commerces et de nombreux lieux publics, la limitation des déplacements, ...

Certains affirment même que plus tard on parlera de la vie avant et de celle après !!!

Il est certain qu'il nous aura fallu apprendre à vivre avec le virus et se préserver collectivement et réciproquement des risques de la pandémie.

Cette situation aura impacté lourdement les établissements et services de notre Association.

Malgré les risques de contagion et une baisse du volume de l'activité, ceux-ci sont constamment restés ouverts, assurant la continuité du service public et la prise en charge des mineurs qui nous étaient confiés.

Il faut saluer la mobilisation du personnel, grâce à laquelle, ce qui apparaissait comme un véritable défi a pu être réalisé.

La Sauvegarde Isère a voulu valoriser ce dévouement courageux, en allouant à tous ses salariés des primes exceptionnelles, que leur financement soit ou non repris par ses partenaires financiers.

L'année se sera achevée par un bilan comptable très déficitaire, eu égard aux pertes de revenus et l'accroissement des charges, mais nous devons l'assumer comme le prix à payer pour assurer à notre personnel la sécurité sanitaire et la justice sociale, que nous lui devons.

C'est dans ce contexte particulier et difficile que la Sauvegarde Isère a dû également faire face à la fermeture du CATALPA et du Service d'Accueil Familial du Village de l'Amitié.

Quarante et un salariés étant concernés par ces décisions, notre Association a été dans

l'obligation légale de mettre en place un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Cette mesure s'avère aussi lourde que contraignante mais elle doit répondre à la promesse de limiter au maximum les licenciements, en recherchant notamment des solutions de reclassement, le plus largement possible.

Elle constitue une préoccupation majeure pour le Conseil d'Administration qui en suit l'avancement en temps réel.

La crise traversée n'aura toutefois pas eu que des effets négatifs, puisqu'elle aura aussi permis de favoriser voire valoriser le télétravail, apprendre à recourir à la visio-conférence évitant des déplacements souvent chronophages et énergivores, optimiser l'usage du numérique, ...

Nous devons tirer les leçons de cette expérience éprouvante et en conserver certaines bonnes pratiques.

Enfin la Sauvegarde Isère aura aussi démontré son dynamisme et sa capacité à se transformer au travers des réponses à appel à candidatures qu'elle aura effectuées.

Le retour à une activité normale offrira de nouveaux champs d'intervention et de réelles perspectives qui effaceront les difficultés de ce moment.

Nous avons une volonté commune enrichie d'un projet associatif ambitieux, qui nous conduira à mener à bien de nouveaux projets.

Je suis convaincu que la Sauvegarde Isère, forte de ses valeurs fondamentales, saura s'inscrire dans un futur de justice et de progrès social.

L'action conjuguée du Conseil d'Administration, du Comité de Direction et de l'ensemble du personnel constitue une force permettant de relever bien des défis.

Faisons la preuve de notre optimisme sur le devenir associatif et particulièrement celui de la Sauvegarde Isère.

Jean-Michel DETROYAT
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



individuellement et collectivement.

Aujourd'hui, 14 mois après le début de cette pandémie, à l'heure des premiers bilans, que nous apprend cette année 2020 :

Cette crise sanitaire a exacerbé toutes les fragilités, mais avec un impact majeur sur les personnes les plus en difficultés. Dès le début de la crise, les alertes nationales étaient posées sur les conséquences auprès des populations les plus précaires qui verraient **les inégalités économiques se creuser davantage.**

Dans les faits, nous avons pu constater une **augmentation accrue des fragilités familiales** qui a nécessité un travail soutenu des professionnels de terrain, rendu plus complexe par les règles sanitaires. Par exemple pour les jeunes autonomes, pour ne citer qu'eux, le travail important des équipes a permis de les soutenir dans leur insertion et éviter le décrochage. Certains ont cependant perdu leur travail ou leur apprentissage qui permettait leur autonomie.

A la Sauvegarde Isère comme partout ailleurs, face à cette pandémie nous avons constaté nos fragilités, nos faiblesses et nos manques. Mais nous avons également pu constater notre réactivité, notre agilité, notre adaptation, notre créativité et l'engagement des professionnels auprès des personnes accompagnées. Cet engagement des équipes a permis de maintenir une dynamique au sein de la Sauvegarde afin de garantir un accompagnement adapté aux usagers, certains salariés n'hésitant pas à venir renforcer des équipes confrontées à un absentéisme massif lié au COVID. C'est ainsi que durant toute cette crise, nos activités et nos missions ont été maintenues avec plus de 4

2020 restera bien évidemment dans les esprits de tous comme l'année de la pandémie, du COVID, des confinements, l'année des restrictions de certaines libertés. Avec la propagation très rapide de ce virus, la priorité était centrée sur la santé de chacun, et veiller à se protéger

700 enfants, jeunes majeurs et familles accompagnés en 2020. Nous nous sommes adaptés et nous nous sommes familiarisés avec les nouveaux mots ou concepts comme PCA (Plan de Continuité de l'Activité), PRA, (Plan de Reprise de l'Activité), gestes barrières, distanciel ...

Cette crise nous a obligé à repenser nos pratiques et nos modes d'intervention. La mise en place du travail à la maison, le recours à la visio-conférence nous amène ses points positifs comme ses inconvénients et ses limites. Il en est de même pour les personnes accompagnées. Le partenariat avec Emmaüs Connect a permis l'accès et le maintien au service numérique pour beaucoup de jeunes.

En accentuant ses interventions dans ce domaine, l'APMV a permis d'assurer le maintien des droits en accélérant le processus d'accès aux services numériques : création de messageries électroniques et de comptes pour la sécurité sociale, les impôts, la CAF, l'Urssaf, et ainsi éviter cette rupture supplémentaire pour les gens du voyage confrontés au passage au numérique de toutes les démarches administratives. Après la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, il faut engager celle contre l'illectronisme.



S'adapter à la crise et aux besoins du terrain, c'est aussi innover en proposant de mettre en place de nouvelles missions et de nouveaux emplois : des missions de coordination sur plusieurs établissement

et services, de poste d'éducateur sportif au pôle handicap ou sur le pôle hébergement, d'un poste de chargé d'insertion au pôle handicap.

C'est aussi des **initiatives marquantes** comme la mission des « Promeneurs du Net » sur le site de Vienne, le cahier des défis à la SEES de l'IME, ou la mise en place d'un magazine « Le sport pendant le confinement » ...

Par cet engagement, ce dynamisme, cette présence et ces initiatives, nous pouvons être fier du travail réalisé par les équipes durant cette année de crise et de bouleversement.



2020 c'est aussi dans la vie des établissements de l'association, le contrôle sur les 2 CER diligenté par la DIRPJJ, qui a mis en exergue des points de dysfonctionnements à corriger. Ce contrôle a permis aux équipes de faire un travail d'introspection, nécessaire et inévitable sur plusieurs points fondamentaux dans le fonctionnement de l'établissement. Après plusieurs rencontres entre la DIRPJJ, la direction générale, et l'équipe de direction, un plan d'action a été mis en place avec des échéances à respecter sur l'année 2021.

A la direction du Pôle Famille, Luc Joye est parti vers de nouveaux horizons professionnels et en octobre 2020, l'association a recruté Nadia Caillet en qualité de directrice de pôle qui va mettre rapidement toute son expérience et sa connaissance du secteur dans la conduite et la gestion de ce pôle départemental.

Fin 2020 des annonces majeures sont venues marquer fortement la vie de l'association : l'annonce de la fermeture annoncée du Service d'Accueil Familial du Village de l'Amitié ainsi que la réponse négative à l'appel à projet MNA et sa conséquence directe avec la fermeture du CATALPA décidé par le Conseil Départemental.

Ces annonces ont été un choc pour le personnel comme pour les jeunes de ces établissements. L'impact social est très important et l'association se voit dans l'obligation d'engager en 2021 un Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui concerne 41 personnes. Toute l'énergie du conseil d'administration et des

directions est engagée pour que nous puissions, à l'issue de la procédure avec les organisations syndicales et les représentants du personnel, préserver un maximum d'emplois.

2020 c'est aussi la réponse positive de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes au projet EMAS (Equipe Mobile d'Appui médico-social pour la Scolarisation des enfants en situation de handicap) dans le Grésivaudan, de Pontcharra à Saint Martin d'Hères. La mise en place de cette équipe a pour but d'apporter aux établissements scolaires du soutien et de l'expertise grâce à des professionnels de l'association.

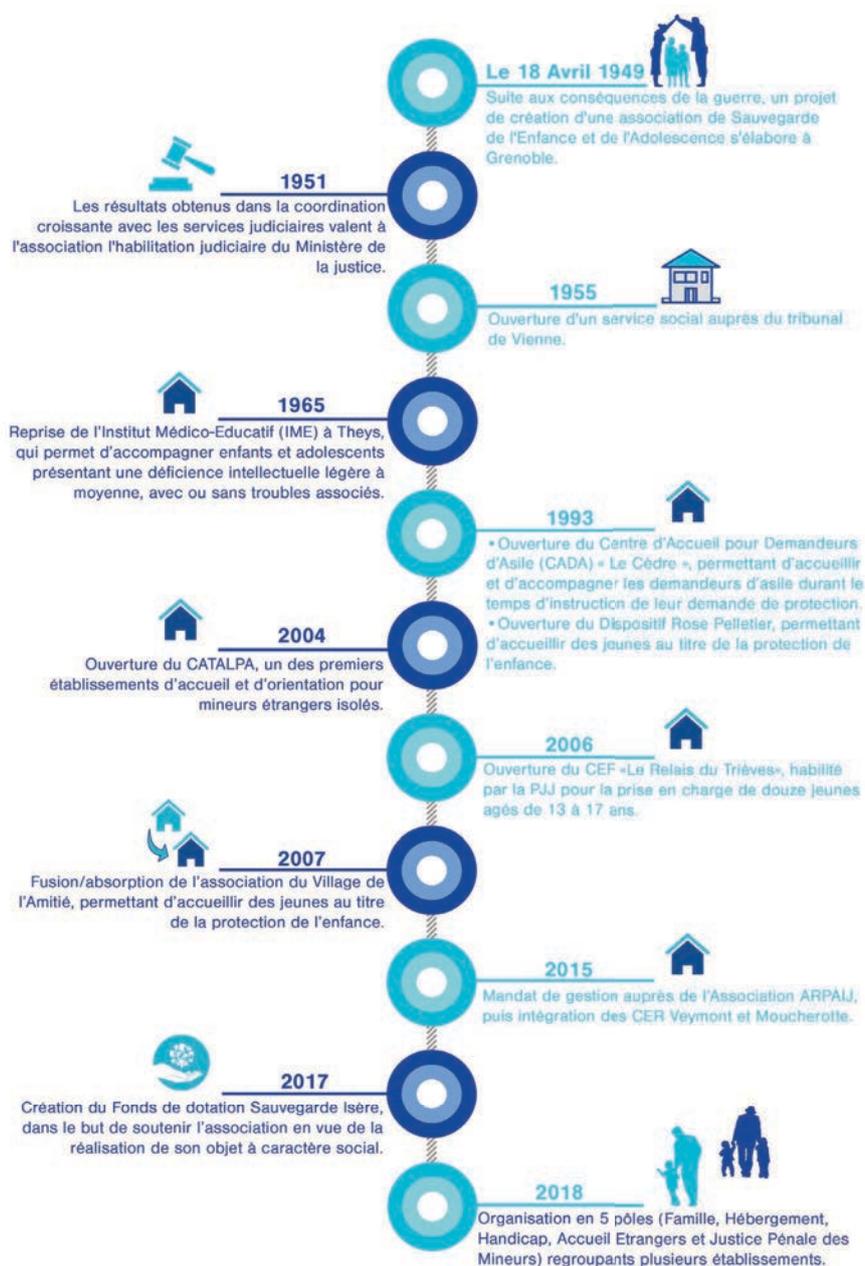
Au final, après cette année 2020, nous savons que notre association est structurée et forte et qu'elle peut traverser une crise sanitaire majeure traversée de tensions et de modifications permanentes. Nous apprenons de nos faiblesses et les perspectives pour 2021 sont de nous renforcer davantage. Définir notre stratégie associative, développer nos synergies internes et externes, développer notre capacité d'adaptation sont dans ces perspectives tout comme accroître notre attractivité et travailler sur le recrutement de personnel. Cela doit passer par une communication élargie et une politique proactive de recrutement, le développement de l'apprentissage et l'affirmation de notre marque employeur. Car c'est bien par ses salariés que la Sauvegarde Isère est identifiée et reconnue pour ses compétences.

Claude DELY
Directeur Général

L'ASSOCIATION

NOTRE HISTOIRE

La Sauvegarde Isère est une association Loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général par la direction générale des Finances Publiques depuis 2012



NOS VALEURS

Inscrite dans une tradition **altruiste, laïque et indépendante des partis politiques**, la Sauvegarde Isère enracine ses convictions humanistes dans les fondements républicains qui font de l'idéal **démocratique, d'égalité citoyenne, de justice sociale et de solidarité**, le socle de sa volonté d'action.

L'Association fait du **respect de la personne humaine, de sa différence et de sa singularité**, un principe éthique fondamental.

Elle condamne toutes formes de **violence verbale, physique ou psychologique**.

L'Association affirme **la primauté de l'acte éducatif et de la protection des liens familiaux**. Elle considère la famille comme le lieu privilégié d'éducation et l'apprentissage des droits et devoirs de chacun comme un axe de la responsabilité individuelle et collective.

L'Association accepte la prise de risques inhérente à tout travail éducatif dès lors qu'elle est assumée et partagée.

L'Association fait sienne les valeurs d'**exemplarité, de rigueur et de transparence** qu'elle se doit d'incarner, tant auprès des publics qu'elle accompagne, qu'à l'égard de l'environnement social et institutionnel. Elle vise constamment au mieux-être des personnes en difficulté de vie auprès desquelles elle engage au quotidien ses actions **d'accueil, d'aide, de soutien et de protection**.

Elle tire légitimité de ces valeurs pour interpeller les pouvoirs publics chaque fois qu'il est nécessaire. Pour construire des réponses sociales opérantes, elle s'engage dans une démarche partenariale avec les pouvoirs publics, l'autorité judiciaire ainsi que les autres associations concernées.



NOS MISSIONS

Missions de service public et d'intérêt général qui s'insèrent dans la politique de l'enfance et de la famille.



Éduquer, prévenir et protéger, enfants, adolescents et jeunes en difficulté.



Aider à l'éducation et à la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse.
Aider à renouer le dialogue en cas de conflit familial afin de préserver les liens familiaux.



Accompagner les personnes en difficulté sociale ou relevant de l'Asile.
Accompagnement médico-social des enfants et des adultes présentant un handicap.

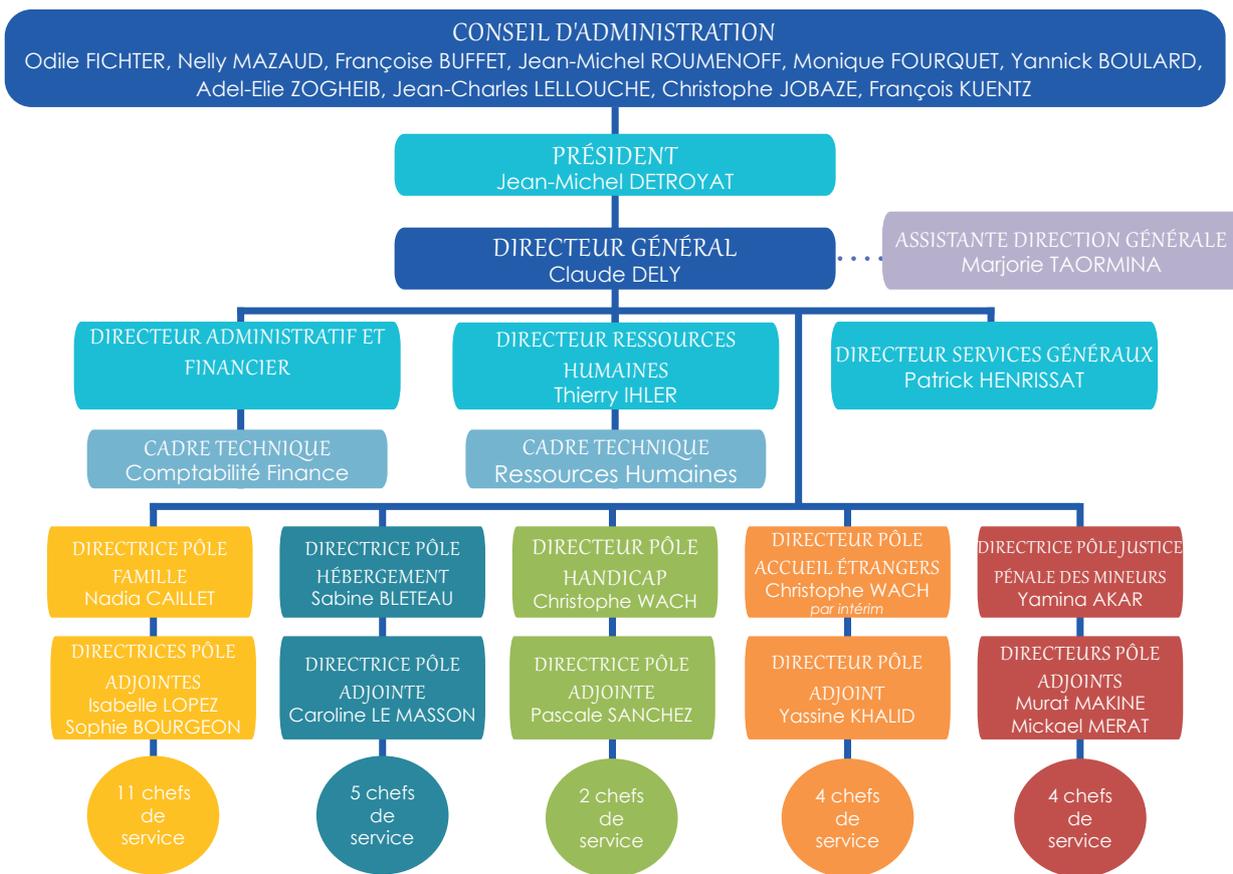


Promouvoir l'égalité des chances.



Lutter contre les exclusions et les risques de délinquance.

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF



CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2020

Président :

Jean-Michel Détoyat

Vices Présidentes :

Odile Fichter - Nelly Mazaud

Secrétaire :

Françoise Buffet

Trésorier :

Jean-Michel Roumenoff

Administrateurs :

Monique Fourquet
Yannick Boulard
Adel-Elie Zoghieb
Jean-Charles Lellouche
Christophe Jobazé
François Kuentz



ACTIVITÉ DES PÔLES

Pôle Famille

Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO)
Action Promotion en Milieu Voyageur (APMV)



Pôle Hébergement

Village de l'Amitié

Dispositif Rose Pelletier



Pôle Handicap

Institut Médico-Educatif (IME) "Le Barioz"
Structure d'hébergement "Le Home"
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)



Pôle Accueil Etrangers

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)
"Le Cèdre" Hébergement et accompagnement social à l'insertion professionnelle des MNA "Le CATALPA"
Accompagnement Social des Mineurs vers l'Autonomie (ASMA)



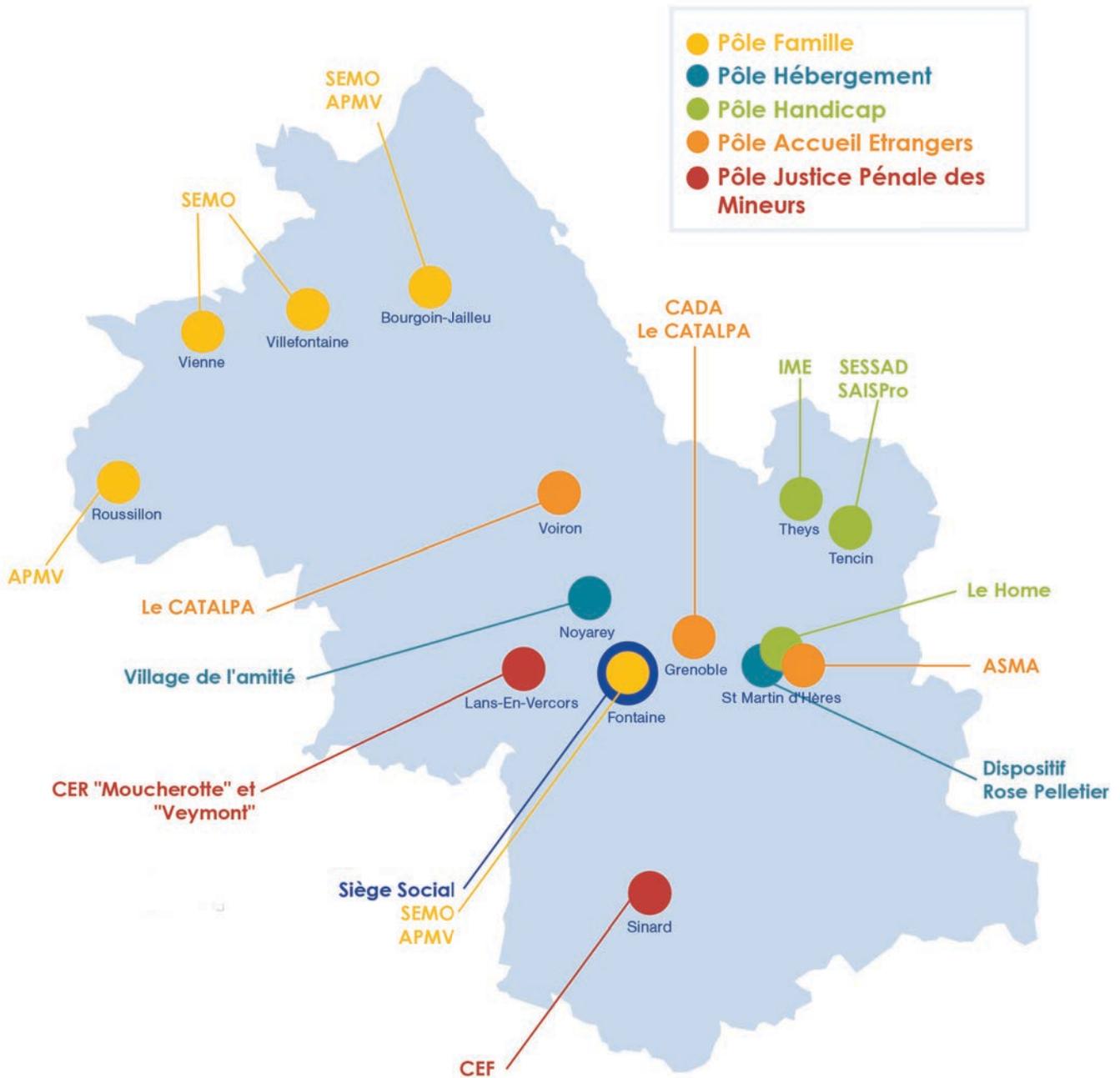
Pôle Justice Pénale des Mineurs

Centre Educatif Renforcé (CER) "Moucheroite"
Centre Educatif Renforcé (CER) "Veymont"
Centre Educatif Fermé (CEF) "Le Relais du Trièves"



IMPLANTATION DES SITES

Les 19 établissements et services des pôles sont implantés dans différentes communes du département Isérois

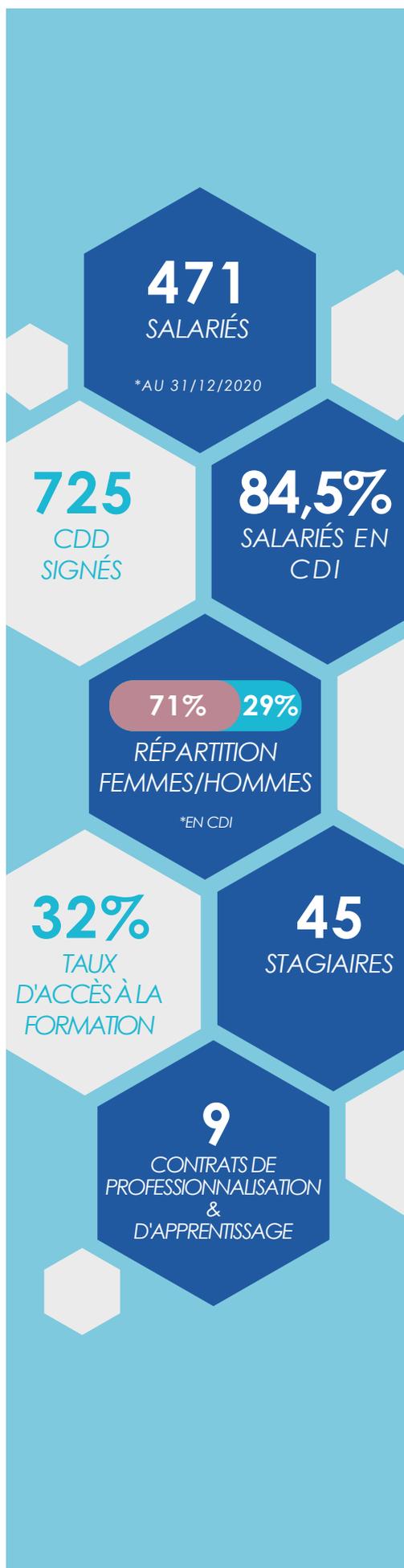




RETOUR SUR L'ANNÉE 2020



SERVICE RESSOURCES HUMAINES



ZOOM SUR....

Prime COVID

Par la suite, dans le contexte particulier lié à l'épidémie de Covid-19 sur le territoire français, le gouvernement a souhaité permettre aux employeurs de valoriser financièrement les salariés qui se seraient investis pendant cette période. L'article 4 de la troisième Loi de Finances Rectificative pour 2020, publiée le 31 juillet 2020 au Journal officiel, exonère d'impôt sur le revenu, de cotisations et de contributions sociales la prime versée par les établissements privés de santé ou du secteur social et médico-social à leurs salariés particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire et pour faire face à l'épidémie du Covid-19.

En l'occurrence, 407 salariés ont bénéficié de cette prime sur le mois de décembre 2020 pour un montant total de 303 375 €. Pour bénéficier de la prime (éligibilité), les salariés de la Sauvegarde Isère devaient justifier d'une présence effective entre le 1er mars 2020 et le 30 avril 2020 (télétravail inclus).

PERSPECTIVES....

Solution SIRH

Forte de 471 salariés, un Siège Social, 5 pôles d'activités sur 17 sites géographiques, la Sauvegarde Isère envisage de se doter de nouveaux outils, notamment pour permettre à la fonction RH d'être davantage partagée. Ce sera bientôt chose faite avec le Système d'Information Ressources Humaines (SIRH), une solution collaborative, interactive et évolutive.

Le SIRH proposera un nouvel intranet pour les salariés de la Sauvegarde, avec des actualités, des informations partagées et un accès personnel à la formation, aux entretiens professionnels et à son dossier dématérialisé personnel.

Accord Télétravail

La Sauvegarde Isère ambitionne d'offrir à ses salariés la possibilité d'un télétravail choisi et volontaire. Le projet télétravail suit son cours, avec deux points d'étape importants prévus sur le premier trimestre de l'année 2021.

D'abord, la rédaction d'une Charte télétravail, pour mettre en lumière les bonnes pratiques, et les principes phares de l'Accord d'entreprise.

En découlera ensuite la négociation de l'Accord d'entreprise sur le télétravail avec les organisations syndicales. Cet accord viendra cadrer les pratiques, les conditions d'accès au dispositif, et les modalités d'organisation, d'animation et de suivi du télétravail.



SERVICES GÉNÉRAUX

La Direction des Services Généraux a accompagné tout au long de l'année les gestionnaires logistiques sur des projets spécifiques, tels que la construction d'un PPI, la préparation des commissions de sécurité, etc.

LA PÉRIODE COVID-19

Pendant la période de crise sanitaire il avait été décidé en Comité de Direction de crise sur les achats des produits d'hygiène (masque, gels hydroalcoolique...), de centraliser au niveau du siège les besoins, la livraison ainsi que la distribution. Ce travail a également été réalisé sur une échelle interassociative avec certains partenaires de Réseau 38 à savoir le CODASE, ALTACAN, PREVENIR, ADATE et ADF38).

Lors du premier confinement le télétravail a été rendu obligatoire pour les catégories de professionnel le pouvant (fonctions supports, fonctions administratives...) et il a fallu là encore en lien avec le prestataire intervenant sur l'infogérance de notre système d'information, centraliser les besoins, organiser le déploiement du matériel, mettre en place des procédures informatiques et bureautiques.

Le mode d'organisation en télétravail a poussé l'association à se doter d'un logiciel de visio. Dans l'urgence le logiciel Zoom a été choisi, mais après consultation de 3 prestataires c'est le logiciel 3CX de VDI Telecom qui a été retenu.

L'ADHÉSION À UNE CENTRALE D'ACHAT

Insatisfait de notre adhésion auprès de la centrale de référencement actuelle, nous avons sollicité un autre interlocuteur et contractualisé avec le groupement d'achat « le Cèdre ».

Le point positif est de pouvoir bénéficier des Remises de Fin d'année ce qui permettrait de rembourser l'adhésion.

Au niveau des achats, référencement au niveau associatif de 2 entreprises : matériel électrique et gestion des pneus.

LES CONTRATS CADRES

Les assurances : dans le cadre de son programme d'assurance multirisque (Assurance Dommage aux Biens, Responsabilité civile, Individuelle accident) nous avons missionné un cabinet de courtage pour nous accompagner sur cette consultation au regard d'une insatisfaction générale de notre prestataire actuel (nature des garanties du contrat insuffisantes, fonctionnement global du contrat).

La mission n'ayant pas apporté satisfaction sur les offres présentées l'association a finalement contractualisé avec la MAIF au 1er Janvier 2021.

Les véhicules : l'association dispose d'un parc de près de 160 véhicules dont 116 en locations.

Les tarifs sont renégociés chaque année en raison de l'évolution de la réglementation et l'apparition de nouveaux modèles.

L'année 2020 a été marquée également par un début de transition de notre parc de véhicule vers de l'électrique. Ceci a été rendu possible grâce à une politique de subventions et d'aides de l'Etat extrêmement favorable.

PERSPECTIVES....

Mise en conformité RGPD

La Sauvegarde Isère souhaite entreprendre une démarche proactive pour se mettre en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

En effet, nos secteurs d'activités sont fortement concernés par les exigences du RGPD et il nous paraît important de protéger les données personnelles de nos salariés, bénévoles mais également de nos usagers.

Nous entreprenons donc de nous faire aider par un conseiller afin de prévoir au mieux nos actions.

Pour clore le bilan une procédure d'achat est également en cours de rédaction et elle aura pour but de professionnaliser la fonction d'achat et de les sécuriser. Cela permettra d'être en phase avec une des préconisations de la Cour Régionale des Comptes.



SERVICE COMMUNICATION

Depuis Septembre 2019, la Sauvegarde Isère est dans une démarche de développement de la communication grâce notamment au recrutement d'un chargé de communication en contrat de professionnalisation. Indispensable de nos jours, la communication réponds à plusieurs objectifs fixés par la Direction Générale.



VISIBILITÉ

Améliorer notre visibilité en externe

COHÉSION

Uniformiser nos documents associatifs pour une meilleure lisibilité. Ainsi que développer le sentiment d'appartenance en interne.

NOTORIÉTÉ

Moderniser et développer l'image de l'association en externe.

DIVERSIFICATION

Rechercher des mécènes, dynamiser les dons et trouver de nouveaux partenaires, afin de diversifier les sources de financement.



ZOOM SUR....

La création du journal Le Mag de la Sauvegarde

L'année 2020 aura été marquée par le lancement du journal bimestriel de l'association, à la fois interne et externe, le Mag de la Sauvegarde met en avant nos établissements et services ainsi que l'actualité associative. Véritable lien en interne, il apporte à tous ses lecteurs, l'information, la connaissance et la découverte de ce qui se fait ou qui s'est déroulé dans les Pôles, dans les établissements et services mais également au siège et au Conseil d'Administration. Lancé en Avril 2020, durant le premier confinement, son intérêt était certain : maintenir le lien et transmettre l'information au moment où chacun d'entre nous se sentait isolé.



Le lancement sur les réseaux sociaux

En Mai 2020, l'association a ouvert successivement sa page Facebook ainsi que sa page LinkedIn. Les objectifs étant d'augmenter notre notoriété, gagner en visibilité, générer du trafic sur notre site web, créer du lien avec nos partenaires, être plus attractif en terme de recrutement, et enfin dynamiser la collecte de dons, à travers notamment la diffusion d'une vidéo présentant nos missions à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

PERSPECTIVES....

Participation à un événement national

En Juin 2021, la Sauvegarde Isère participera à la Course des Héros, un événement qui mobilise et rassemble les soutiens des associations autour d'une activité à la fois ludique et solidaire. Des Héros qui courent pour soutenir une cause en collectant des dons au profit de l'association de leur choix.

L'amélioration de notre Marque Employeur

En collaboration avec notre service des Ressources Humaines, une nouvelle trame d'offre d'emploi sera notamment proposée mais aussi la refonte du Livret d'Accueil des nouveaux salariés ainsi que la mise en place de "vidéos collaborateurs" qui présenteront les professionnels et leurs métiers au sein de l'association. La stratégie de communication s'inscrit dans une démarche à long terme. Elle nous permettra de gagner en visibilité au niveau externe et développer le sentiment d'appartenance en interne.

FOCUS SUR L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

A l'annonce du premier confinement en Mars 2020, la Sauvegarde Isère s'est mobilisée pour répondre aux besoins des professionnels afin de maintenir la continuité d'activité.

A travers cette interview Patrick Henrissat, Directeur des Services Généraux témoigne sur les moyens qui ont dû être mis en œuvre de manière rapide et efficace dans un contexte de crise sanitaire et de pénurie de matériel.

“
L'association s'est amplement rendue compte du côté indispensable de l'outil informatique, notre utilisation pendant cette période de confinement s'en est trouvée intensifiée.
”

A l'annonce du premier confinement comment avez-vous fait pour mettre à disposition de chacun un ordinateur ?

La majeure partie des salariés étaient déjà équipés de PC portables ou de tours, ce qui a permis de ne pas se retrouver en rupture lors du premier confinement et de distribuer seulement une trentaine de PC.

De plus certains professionnels comme les éducateurs, les infirmiers ou les maitresses de maison par exemple ne peuvent pas télé-travailler, cela explique également la faible distribution de matériel informatique.

Avez-vous mis à disposition des salariés des lignes de téléphones professionnelles ?

Pendant cette période de confinement, le pôle famille a été largement impacté et nous a sollicité pour l'ouverture d'une soixantaine de lignes, le siège social nous a également demandé l'ouverture d'une dizaine de lignes professionnelles.

Que vous a appris cette crise sanitaire ?

L'association s'est amplement rendue compte du côté indispensable de l'outil informatique, notre utilisation pendant cette période de confinement s'en est trouvée intensifiée.

En 2018 nous avions 287 utilisateurs de PC, aujourd'hui nous en comptons 416. C'est-à-dire qu'en 3 ans nous constatons une hausse de près de 50% des utilisateurs.

Quelle logistique a dû être mise en place afin de protéger les usagers et le personnel du COVID-19 ?

Il a été décidé en Comité de Direction de crise de centraliser les achats liés aux produits d'hygiène et de protection au niveau du siège social.

Des négociations de prix et de quantités ont été opérées afin d'effectuer des commandes.

Les besoins identifiés ont essentiellement concerné les produits tels que les masques, visières, gel hydro alcoolique, désinfectant... Et ce dans un contexte de pénurie et de maîtrise budgétaire nécessaire.

Cette démarche s'est mise logiquement en place au regard de ma compétence de référent santé sécurité au niveau associatif.



PATRICK HENRISSAT

Directeur des Services Généraux à la Sauvegarde Isère

DONS LIÉS À LA COVID-19



570

Masques en tissu collectés



230

Visières collectées



188 000€

Dépenses en matériel (masques, gel hydroalcoolique, produits d'hygiène, ...)



DONS DE LA CNAPE

Tour de France solidaire

Dès le début de la crise sanitaire, la CNAPE a lancé une opération de solidarité à destination de ses adhérents et d'associations partenaires. Au fur et à mesure des semaines la fédération a reçu des dons en nature, que la CNAPE a décidé de redistribuer elle-même aux associations partenaires dans toute la France. Du 15 au 25 Juillet, la CNAPE a donc effectué son Tour de France Solidaire.

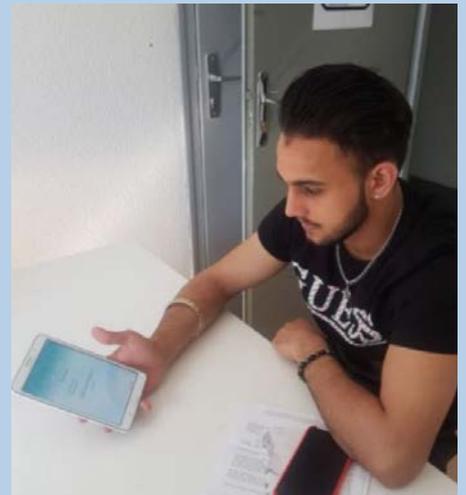


**NOUS REMERCIONS
LA CNAPE POUR CE
GESTE DE SOLIDARITÉ
ENVERS SES ADHÉRENTS**

DONS D'EMMAÛS CONNECT

Convention de partenariat

Pendant le confinement, les jeunes de l'ASMA se sont retrouvés en difficultés pour réaliser le travail scolaire demandé, à distance. Une situation difficilement gérable tant pour les jeunes que pour le service, l'ASMA a donc formalisé une convention de partenariat avec Emmaüs Connect, qui a mis en place un dispositif exceptionnel afin d'outiller et de connecter les publics en situation d'exclusion numérique. Ce partenariat a permis la mise à disposition gratuite de cartes SIM et de recharges internet pour les jeunes de l'ASMA ne bénéficiant pas d'accès à internet.



DONS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Paniers garnis

Certains établissements ont été destinataires de quelques paniers contenant des produits locaux offerts par le président du département de l'Isère en remerciement de l'engagement de tous les professionnels à poursuivre la mission auprès des enfants et des jeunes présents durant cette période complexe.





L'ANNÉE 2020
AU SIÈGE SOCIAL
& SUR LES PÔLES



SIÈGE SOCIAL

Le siège social regroupe les fonctions de direction générale, de direction des ressources humaines, de direction administrative et financière, de direction des services généraux.

Le siège est également le lieu d'accueil de nombreuses formations ainsi que des instances associatives telles que les CSE, les CA, les CSSCT...

EFFECTIFS :



ZOOM SUR....

La délocalisation du siège du Pôle Famille

La direction et les services supports du Pôle Famille ont quitté le Siège Social de la Sauvegarde Isère pour rejoindre le service APMV au 30 Rue Jean Jaurès à Fontaine. Ce déménagement s'est opéré après l'achat du local grâce aux fonds de dotation de la Sauvegarde Isère.

Cette réorganisation a nécessité l'achat de mobilier de bureaux, une demande d'installation de la fibre, ainsi que de nombreux travaux tels que la mise aux normes du système électrique, l'ajout de prises murales et de panneaux LED ou bien l'ajout de radiateurs.

Toutes ces réorganisations ont été pensées par les Services Généraux dans le but d'offrir aux employés et bénévoles de bonnes conditions de travail.

NOUVELLE SALLE DE RÉUNION

Les bureaux anciennement occupés par le Pôle Famille ont donc libéré de la place et ont permis au Siège de créer une nouvelle salle de réunion.



NOUVEL OUTIL DE VISIOCONFÉRENCE

Suite à la crise sanitaire, le siège s'est équipé du logiciel 3CX et d'un écran facilitant les visioconférences.

PERSPECTIVE....

Travaux de réaménagement

Afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels du siège, une réorganisation des espaces de travail doit voir le jour dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Ces travaux vont permettre aux différents services (Ressources Humaines et Service Comptabilité) de se regrouper et permettra de fluidifier les relations de travail entre professionnels.

Il permettra la création de nouveaux espaces tels que des salles de réunions qui font cruellement défaut pour un Siège Social ayant vocation à accueillir de nombreuses formations collectives.

Toutes ces modifications pourront être réalisées après l'accord des financeurs sur notre Plan Pluriannuel d'Investissement.



Pôle Famille



Action Educative en Milieu

Ouvert : **AEMO**

Mesure d'Aide à Domicile : **AED**

Action Educative en Milieu

Ouvert Renforcée : **AEMOR**

Service d'Investigation

Educative : **SIE**

Mesures Judiciaires d'Investigation

Educative : **MJIE**

Mesures judiciaires d'Aide à la

Gestion du Budget Familial : **AGBF**

Mesures d'Accompagnement
en Economie Sociale

et Familiale : **AESF**

Médiation familiale

Point clef

Accompagnement des ménages
issus de la communauté des gens

du voyage : **APMV**

Modulable / Caméléon



MISSIONS

AEMO : sur décision du Juge des enfants, cette mesure éducative aide, soutien et accompagne les enfants et adolescents, les parents et/ou responsables de l'enfant dans leur rôle de protection et d'éducation (1 mesure = 1 mineur).

AED : collaboration entre la famille et le travailleur social avec le soutien d'une équipe pluridisciplinaire, contractualisée avec le Responsable du service d'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental, elle vise à favoriser la place de l'enfant et la responsabilité parentale.

AEMOR : apporter aux familles et aux mineurs un soutien de manière intensive et adapté à leur problématique.

AGBF : mesure judiciaire, qui vise à tout mettre en oeuvre pour que les situations se stabilisent et ainsi éviter que les difficultés ne se répercutent sur les enfants.

AESF : mesure administrative qui favorise l'autonomie budgétaire des parents et veille aux conditions matérielles de vie des enfants. Elle sensibilise également les parents sur l'origine des difficultés de gestion du budget et les conséquences éventuelles sur les enfants.

MJIE : vise à éclairer le magistrat sur la personnalité et les conditions de vie du mineur et de ses parents.:

SIE : une mesure utilisée par les magistrats pour prendre leurs décisions concernant les mineurs. Elle consiste à évaluer la situation et la personnalité d'un mineur en difficulté pour décider de la réponse (judiciaire ou éducative) la plus adaptée.

Médiation familiale : accompagne des personnes qui rencontrent des difficultés familiales.

Point Clef : structure dédiée aux parents séparés en conflit. Il facilite le passage de l'enfant d'un parent à un autre lorsque ceux-ci n'arrivent plus à communiquer.

APMV : accompagne les gens du voyage, citoyens français, stationnant sur les aires d'accueil dédiées, les terrains provisoires et les stationnements illicites.

Modulable / Caméléon : nommées jusqu'en Décembre 2019 mesures « Caméléon », cette expérimentation "modulable" s'inscrit dans le cadre du projet de refonte des niveaux, la mesure unique en AEMO.



Chiffres clés ZOOM SUR...

AEMO/AED

.....

2363

mineurs suivis

AEMO R

.....

48

mineurs suivis

MJIE/SIE

.....

303

mineurs suivis

Médiation Familiale

.....

136

dossiers traités

73

sont devenus des mesures
-> 30% judiciaires
-> 70% conventionnels

63

dossiers n'ont pas aboutis

AGBF

.....

360

enfants suivis

AESF

.....

70

mesures/mois réalisées

Modulable/Caméléon

.....

9

mineurs suivis

APMV

.....

641

ménages accompagnés

Point Clef

.....

71

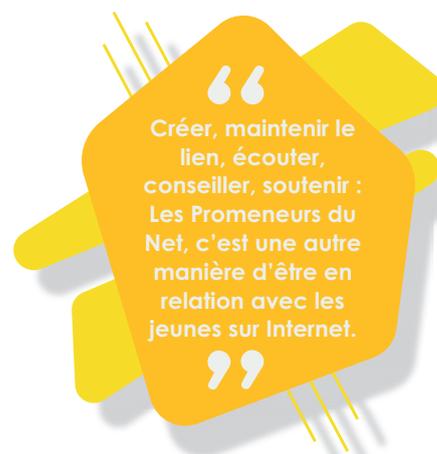
enfants suivis

Le projet des promeneurs du net

Ce projet a vu le jour en Suède au début des années 2000 avec pour objectif « d'installer un dialogue en ligne avec les jeunes ». En 2012, une expérimentation est lancée dans 4 départements pionniers par la CNAF qui souhaite trouver des solutions face à la moindre fréquentation des structures jeunesse. Peu à peu, les différents départements s'emparent du projet. En Isère, la CAF de l'Isère a mis en place le dispositif à partir de 2017, avec ses partenaires : Conseil départemental, Métropole de Grenoble, DDCS, MSA, Adijj, et deux associations de prévention spécialisée, le Codase et l'Apase.

Aujourd'hui, une grande majorité des jeunes sont présents sur les réseaux sociaux et cela parfois plusieurs fois par jour. La mission du promeneur du Net est de pouvoir répondre à leurs sollicitations, sensibiliser aux risques, participer à l'éducation aux médias et à l'information et inculquer de bonnes pratiques. Non pas dans un but de surveillance mais d'apport de réponses aux jeunes en communiquant sur les différents réseaux sociaux tels que : Instagram, Facebook, Twitter, Snapchat, etc.

En tant qu'Assistante Sociale au sein du service AEMO/AED sur le SEMO site de Vienne, c'est avec



cette perspective que j'ai souhaité présenter ma candidature cette année à la CAF de l'Isère, soutenu par notre association afin d'intégrer ce projet dans nos missions de protection de l'enfance et élargir ainsi notre champ d'action. Notre profil a été retenu et c'est ainsi que la Sauvegarde Isère a intégré les promeneurs du net en septembre 2020.

Un profil sur différents réseaux sociaux au nom de Clémentine PDN a été créé et est disponible pour tous les jeunes et non pas uniquement ceux accompagnés par notre service.

Clémentine PUTOUX
Assistante Sociale
Site de Vienne

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Déploiement de NEMO WEB logiciel métier (AEMO/SIE/AGBF) réorganisation du périmètre de responsabilités des DPA, structuration de certains services/sites, préciser certains postes ou relais, travail autour du pôle administratif sur les sites, donner du sens à la dimension en pôle (transversalité et mutualisation des moyens), réflexions à mener (communication interne/externe, le parcours du salarié au pôle famille, la responsabilité en milieu ouvert, le dossier unique de l'utilisateur, coordination d'une double mesure...), faire évoluer les rapports d'activité, construire des outils de pilotage (calendrier institutionnel, cartes juridiques, outil de suivi des activités et de suivi de la logistique/immobilier...), recensement des tâches des métiers supports... Etats des lieux par site (évaluer la situation des sites - besoins/travaux, projets immobiliers),



Pôle Hébergement



Village de l'Amitié

Dispositif Rose Pelletier



MISSIONS

Le Village de l'Amitié et le Dispositif Rose Pelletier sont deux Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Situées dans l'agglomération grenobloise, elles accompagnent au quotidien des enfants, des adolescents et des jeunes adultes sous différentes modalités d'accueil et d'hébergement. Un dispositif pensé pour offrir un cadre d'hébergement et d'accompagnement sécurisant, par des équipes pluridisciplinaires, visant à soutenir les enfants et adolescents dans leur parcours afin de faire émerger leurs compétences qui contribueront à leur intégration, leur mieux être et leur autonomie.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Habilité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Conseil Départemental, ces établissements prennent en charge des enfants et adolescents entre 6 et 18 ans, placés dans le cadre de la protection de l'enfance. La prise en charge peut se poursuivre au-delà de 18 ans, lorsque les jeunes en font la demande, dans le cadre d'un contrat jeune majeur contractualisé avec le financeur. A travers ses différents services, le pôle propose des parcours et accompagnements diversifiés afin de répondre aux besoins évolutifs des enfants. Le Village de l'Amitié bénéficie d'une école interne gérée par l'OGEC (enseignement catholique) rattachée à la MECS pour scolariser les enfants de 6 à 12 ans présentant de grandes difficultés.

FAITS MARQUANTS

Pendant toute la période du premier confinement, les jeunes qui n'ont pas pu rentrer en famille ont été accueillis sur les groupes. Le Village de l'Amitié est doté d'un grand parc qui a permis aux enfants et jeunes de pouvoir sortir dans l'enceinte du site ce qui a limité cette sensation d'enfermement.

En dehors de la poursuite de l'apprentissage scolaire, des activités sportives et ludiques ont été proposées aux enfants et aux jeunes afin de répondre aux besoins ressentis par tous de pouvoir se défouler. Un renfort de la part du département, via la mise en œuvre d'intervenants extérieurs, a permis de proposer des activités sportives spécifiques aux enfants et jeunes qui sont restés sur site.

Différents projets ont pu voir le jour : mini camps, activité sur les WE et mercredis, et notamment un projet de voyages à l'étranger qui a mobilisé les enfants et l'équipe dès le mois de septembre 2019 pour récolter des fonds. Il devrait être reporté en 2021.

Fermeture annoncée du Service d'Accueil Familiale pour juin 2021 : Un bilan réalisé en commun entre le département et la Sauvegarde Isère a permis de faire part de nos limites sur ce service compte tenu notamment de la difficulté à recruter de nouvelles familles. A l'automne 2020, le département a pris la décision de fermer le service ce qui a eu un impact important sur le dynamisme institutionnel.

Diagnostic CHORUM : Au regard d'un absentéisme important au Village de l'Amitié nous avons fait appel à CHORUM (notre partenaire Santé et Qualité de Vie au Travail) qui est intervenu pendant plusieurs semaines en rencontrant les professionnels. Un rapport a été présenté avec des propositions d'axes de travail ainsi qu'un plan de préconisation qui sera mis en œuvre sur l'année 2021.

ZOOM SUR...

Les vacances en temps de Covid-19

Les vacances sont souvent pour les enfants et adolescents la période favorite de l'année.

Cependant la COVID-19 a bousculé les plans et les équipes ont dû mettre en place des projets avec les jeunes afin de pouvoir leur proposer des moments de détente, de partage et de cohésion en dehors des structures.

Plusieurs projets de voyage avaient été prévus pour cet été dont un voyage au Portugal, malgré un investissement important des jeunes et des professionnels pour les faire aboutir ceux-ci ont été annulés du fait du contexte sanitaire.

L'été a donc été rythmé par des camps, des sorties à la journée (à la mer, au lac, à la montagne ou à la campagne...). Certains ont pu passer du temps en famille, d'autres sont restés dans la structure.

Ces instants ont permis de créer du lien entre jeunes et travailleurs sociaux mais aussi de travailler indirectement sur la notion du « vivre ensemble ».



Chiffres clés

Village de l'Amitié

.....

120

jeunes accompagnés

25 mois

durée moyenne de prise en charge

Dispositif Rose Pelletier

.....

47

jeunes accompagnés

30 mois

durée moyenne de prise en charge

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

La direction souhaite pouvoir présenter dans le courant de l'année 2021 un projet de pôle afin de constituer sur les deux structures une culture commune de travail et un dispositif unique pour permettre à des jeunes de pouvoir évoluer selon leur situation au sein de ce pôle.

Il convient également de pouvoir poursuivre la stabilisation des équipes de professionnels afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des enfants et adolescents. La formation des professionnels reste un axe essentiel pour constituer une culture commune, des valeurs correspondant aux attentes institutionnelles.



Pôle Handicap



Institut Médico-Éducatif, "Le Barioz" : **IME**

Section d'éducation et d'enseignement spécialisée : **SEES**

Foyer logement pour adultes : "Le Home"

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile : **SESSAD**

Service d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et

Professionnelle : **SAISPro**

Section d'initiation et de premières formations professionnelles :

SIFPro

MISSIONS



IME : assurer une éducation adaptée et un accompagnement médico-social.

SEES : accompagner les enfants en travaillant sur l'autonomie et lui permettre de reprendre confiance en ses capacités cognitives et sociales.

SESSAD : aider l'enfant à développer les compétences nécessaires à son intégration scolaire et sociale, en partenariat avec son environnement (famille, école, ...)

SAISPro : aider l'adolescent ou le jeune adulte à développer les compétences nécessaires à son intégration préprofessionnelle, professionnelle et sociale, en partenariat avec son environnement (famille, centre de formation, entreprises).

LE HOME : lieu de vie, d'apprentissage et d'expérimentation de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être. Les résidents se préparent à devenir des citoyens adultes responsables et autonomes.

SIFPro : accompagner les adolescents de l'IME à devenir des citoyens les plus autonomes possible en fonction de leurs compétences et de leurs capacités.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ



IME : accueille des enfants et jeunes adultes agés de 0 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés.

SEES : accompagner des enfants agés de 6 à 14 ans.

SESSAD : accueille des enfants et adolescents agés de 3 à 16 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles "dys" ou de troubles psychiques.

SAISPro : accompagne des jeunes de 16 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles "dys" ou de troubles psychiques.

LE HOME : accueille des personnes en situation de handicap, hommes et femmes, agés de 20 à 30 ans, présentant une déficience intellectuelle légère, avec ou sans troubles psychiques associés.

SIFPro : accompagne des adolescents agés de 14 à 20 ans.

FAIT MARQUANT

Afin de permettre aux jeunes de se défouler et de se dépenser tout en étant à domicile, les éducateurs sportifs ont proposé le magazine :

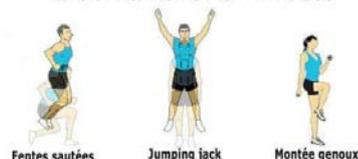


**SPORT ET CONFINEMENT
ENTRAINEZ-VOUS AVEC NOUS !**

La séance de sport qui s'invite à la maison

Séance de 30 minutes sans matériel

Échauffement 10 minutes



Fentes sautées Jumping jack Montée genoux

Circuit-training 20 minutes



10 Pompes Genoux 15 squats 20" Gainage Coudes

ZOOM SUR...

Appel à projet EMAS : la scolarisation des enfants en situation de handicap

Objectif : Permettre la scolarisation en milieu ordinaire d'enfants en situation de handicap est une des premières étapes à l'inclusion sociale.

Un enjeu majeur auquel, le 14 juin 2019, la secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées, Sophie CLUZEL, a contribué par la publication d'une circulaire relative aux modalités des dispositifs innovants, avec notamment la création d'équipes mobiles d'appui médico-social (EMAS) pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

La mise en place de ces équipes a pour but d'apporter aux établissements scolaires et à leurs professionnels, soutien et expertise qui existent au sein des établissements et services médicosociaux (ESMS) grâce à des professionnels mobilisés, à cet effet.

Dans le cadre de la transformation de l'offre médicosociale en faveur du virage inclusif, l'ARS Auvergne- Rhône-Alpes a lancé un appel à projet en juillet.

Fort du développement de ses compétences de « fonction ressource », le Pôle Handicap a fait part de sa candidature.

Nous avons appris fin octobre que celle-ci avait été retenue. La feuille de route de l'ARS vise une mise en service de l'équipe mobile dans le mois suivant l'accord.

Une équipe projet travaille dès à présent sur la mise en place de l'EMAS dont les missions sont :

- Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires.
- Apporter appui et conseils à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un - élève en situation de handicap.
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et les outils d'adaptation et d'accompagnement.
- Décider d'effectuer ou de provoquer une intervention provisoire, selon la même approche que celle recherchée dans les PCPE, permettant le maintien de la scolarisation.

L'équipe sera sollicitée par les établissements scolaires ou mobilisée par l'ARS. L'EMAS n'a pas vocation à remplacer des structures existantes ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves mais vient épauler les dispositifs existants.



Chiffres clés

IME
...

68

jeunes accompagnés

SESSAD & SAISPRO
.....

61

jeunes accompagnés

Le Home
.....

21

adultes accueillis

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Courant 2021, une rencontre est prévue avec l'équipe du planning familial de Saint Martin d'Hères. Des groupes de paroles seront créés afin de discuter autour des questions des relations, de son identité sexuelle, de la contraception, du désir de couple et d'enfants...

Après 1 année d'arrêt, l'activité potager reverra le jour au printemps. Les objectifs resteront sensiblement les mêmes : sensibiliser à l'alimentation locale et de saison, mobiliser autour des tâches du jardinage (bêchage, plantation, arrosage, récolte) et cuisiner les légumes et fruits récoltés en atelier cuisine le jeudi.

Le Home a également prévu de retravailler les projets de vacances des résidents sans la fermeture d'août (puisque'il sera dorénavant ouvert à cette période).

Et surtout, nous souhaitons stabiliser notre activité et faire valoir ainsi la spécificité et l'intérêt d'un établissement de ce type sur le département.

Pôle Accueil Étrangers

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, "Le Cèdre" : **CADA**
Hébergement et accompagnement social à l'insertion
professionnelle des mineurs non accompagnés "Le CATALPA"
Accompagnement Social de Mineurs vers l'Autonomie : **ASMA**



MISSIONS

CADA: accueillir, héberger et domicilier des demandeurs d'asile. Les accompagner dans les démarches administratives et juridiques, sanitaires et sociales. Développer des partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif. Accompagner à la sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement.

CATALPA : proposer un accompagnement et un hébergement à des jeunes mineurs sans référent ni responsable légal en provenance de différents pays.

ASMA: dispositif d'accompagnement à l'autonomie.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

CADA : accueille toute l'année des familles, hommes et femmes isolés, demandeurs d'asile.

CATALPA : Mineurs Non Accompagnés (MNA), en provenance de différents pays, agés de 13 à 18 ans, privés de la protection de leur famille.

ASMA : s'adresse à des jeunes de 17 à 18 ans qui éprouvent des difficultés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

FAITS MARQUANTS

Le service ASMA fait partie du Pôle Accueil Étrangers de la Sauvegarde Isère et accueille des jeunes MNA à partir de 17 ans. : La mission principale de ce service est de rendre autonomes les jeunes accompagnés, tant dans la vie quotidienne que dans leurs démarches administratives.

Pendant le confinement, les jeunes de l'ASMA se sont retrouvés en difficultés pour réaliser le travail scolaire demandé, à distance. Une situation difficilement gérable tant pour les jeunes que pour le service, l'ASMA a donc formalisé une convention de partenariat avec Emmaüs Connect, qui a mis en place un dispositif exceptionnel afin d'outiller et de connecter les publics en situation d'exclusion numérique. Ce partenariat a permis la mise à disposition gratuite de cartes SIM et de recharges internet pour les jeunes de l'ASMA ne bénéficiant pas d'accès à internet, dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et au confinement de la population.

Les jeunes ont donc ainsi pu se connecter directement à Pronote et prendre connaissance des différents mails qui leur étaient adressés, ce qui a permis de fluidifier les échanges entre les centres de formation, les élèves et le service ASMA.

En plus des recharges internet, les jeunes qui n'étaient pas équipés ont également pu bénéficier gratuitement d'un outil numérique tels qu'un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone. Ainsi, 20 jeunes ont été équipés de matériels numériques, offerts par Emmaüs Connect et Schneider Electric.

Une aide dont le CADA a également pu bénéficier en Décembre avec un don de 20 Smartphones, 50 recharges et des cartes SIM SFR.





Chiffres clés

CATALPA

.....

58

jeunes accueillis

ASMA

.....

57

jeunes accueillis

CADA

.....

110

enfants accueillis

128

adultes accueillis

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

L'arrivée de l'année 2021 s'accompagne de l'annonce de la fermeture définitive du CATALPA (Internat et service extérieur) dans un but de centralisation de l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés. La date de fin de prise en charge de ces jeunes par le catalpa est fixée au 31 août 2021.

Par ailleurs, l'évolution des missions de l'ASMA vers l'accompagnement des jeunes pris en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance pour répondre aux besoins spécifiques du public accueilli et proposer un accompagnement le plus adapté possible fera basculer ce service vers le pôle hébergement.

Durant l'année 2020, les professionnels du CADA ont participé à l'élaboration du Projet Pluriannuel d'Investissement qui devrait ouvrir vers un accompagnement plus adapté des usagers du CADA. Le renouvellement du mobilier et l'aménagement des logements étant une priorité.

Le projet d'établissement du CADA va être travaillé et actualisé en 2021. Au-delà du cadre légal (loi 2002-2), l'intérêt est de réactualiser les pratiques professionnelles avec le personnel récemment recruté sur la structure.

Pôle Justice Pénale des Mineurs

Centre Educatif Renforcé, "Moucherotte" : CER

Centre Educatif Renforcé, "Veymont" : CER

Centre Educatif Fermé, "Le Relais du Trièves" : CEF



MISSIONS

CER : pensés comme une alternative à l'incarcération, les CER accompagnent et prennent en charge des mineurs durant des temps courts (4 à 5 mois) en proposant une action éducative. Les trois principaux objectifs des CER étant : la rupture, la remobilisation et l'orientation du jeune.

CEF : placement alternatif à l'incarcération de 6 mois renouvelable une fois. L'accueil se fait en plusieurs phases. C'est une prise en charge pluridisciplinaire qui vise à répondre aux besoins de reconnaissance, de cadre, d'éducation, de soins et d'insertion.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

CER : accueillent des mineurs de 13 à 18 ans, multirécidivistes et multiréitérants.

CEF : accueille 12 mineurs entre 13 et 17 ans, multirécidivistes et multiréitérants.

Ces placements se font en application de l'ordonnance du 2 février 1945 modifié, qui vise à donner la priorité aux mesures et sanctions éducatives.

FAIT MARQUANT

Cinéma au CEF

Durant tout la semaine du 30 novembre au 4 décembre, les jeunes du Centre Educatif Fermé « Le Relais du Trièves » ont participé à un atelier cinéma en présence d'une intervenante extérieure réalisatrice, Anaïs, de l'association « Orphée Films » et « Passeurs d'image » et des professionnels du CEF. Après avoir découvert les bases du cinéma, comme les différents plans, les jeunes ont écrit un scénario original et ont tournés ensemble plusieurs scènes. Pendant le tournage, avec le roulement des postes (ingénieur du son, perchman, cadreur, réalisateur, acteur...) les jeunes ont appris à utiliser une caméra, une perche et un enregistreur...et à jouer des rôles de composition. Le tournage du court-métrage a duré 3 jours.

Entre le film d'horreur et l'enquête, ce court-métrage a été l'occasion de découvrir l'univers de la réalisation de fiction, des effets spéciaux et de jouer les professionnels de cinéma le temps d'une petite semaine...

Quelques jours plus tard, après la finalisation du montage par Anaïs, toute l'équipe du CEF a eu l'occasion de visionner ce court-métrage de 10 minutes, ce fut également pour eux l'occasion de féliciter les jeunes pour leur implication et leur talent.



ZOOM SUR...

Atelier potager

Dans le cadre du projet « Sensibilisation à l'environnement naturel » nous avons relancé un potager en le localisant sur la partie arrière de l'atelier, espace jusque-là inexploité.

Ainsi, quelques jeunes volontaires ont mis la main à la terre pour préparer le terrain en friche, accompagnés par Quentin, un stagiaire éducateur spécialisé, motivé par le projet.

Une fois ce dur labeur achevé, le potager a pris forme progressivement : radis, salades, tomates, n'attendaient plus que d'être arrosés sous cette forte chaleur d'été...

Encore une fois, les jeunes ont pu s'apercevoir du pouvoir de la terre, de l'eau, du soleil... et d'un peu de volonté et de détermination. De la préparation du sol aride à la pousse de légume en passant par la plantation et l'irrigation, ils pourront profiter des fruits de leur travail...



Atelier culturel



Les mineurs présents au sein du CEF cet été ont pu participer à la réalisation de deux fresques en argile en vue d'habiller l'entrée de la salle principale de l'établissement. Un atelier hebdomadaire sur 8 semaines animé par une artiste locale.

Les jeunes, très fiers de leur réalisation finale, ont ainsi pu expérimenter comment, d'une simple terre d'argile, il est possible de la transformer en une jolie fresque décorative, qui restera une trace indélébile de leur passage au CEF.

Chiffres clés

LES CER
.....

24

jeunes pris en charge

CEF
....

22

jeunes pris en charge

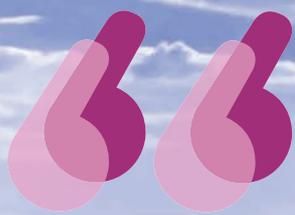
LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Les travaux de rénovation se poursuivent au CEF avec l'agrandissement de la cuisine, le réagencement des pièces annexes et la rénovation des sanitaires PMR dans la partie hébergement et le changement de la baie informatique programmés également en 2021.

Du côté des activités proposées aux mineurs, le projet de sensibilisation à l'environnement se poursuit également avec l'avancement du potager et du poulailler situés dans un espace de verdure qui reste à aménager.

L'objectif 2021 pour les deux CER est de se remettre en conformité par rapport à un plan d'action afin de retrouver rapidement un fonctionnement qui va permettre d'optimiser la qualité de l'accompagnement que nous proposons aux jeunes placés.

En lien avec l'association Addiction France le pôle justice pénale des mineurs souhaite mettre en exergue une pratique professionnelle reconnue et identifiée par l'ensemble du personnel et inscrire l'accompagnement des jeunes avec des problématiques d'addiction dans le projet d'établissement. L'enjeu majeur pour les deux CER se situe au niveau du bâtiment qui nécessite une mise aux normes importante. Des pistes de réflexion sont à l'étude.



**CHAQUE DIFFICULTÉ
RENCONTRÉE DOIT ÊTRE
L'OCCASION D'UN NOUVEAU
PROGRÈS**

PIERRE DE COUBERTIN





MISSIONS AD HOC

C'EST QUOI UN ADMINISTRATEUR AD HOC ?

L'Administrateur Ad Hoc est une personne, physique ou morale, désignée par un magistrat pour devenir le représentant légal d'un enfant ne disposant pas de la capacité juridique au cours d'un litige en raison de sa minorité. En d'autres termes, l'Administrateur ad hoc va devenir le représentant légal du mineur au cours d'une instance afin que ses droits puissent être préservés.

En effet, soit lorsque le mineur n'a pas de représentants légaux, soit lorsque les intérêts de ces derniers entrent en conflit avec ceux du mineur, il appartiendra à l'Administrateur Ad Hoc d'exercer les fonctions normalement attribuées aux parents.

LES MISSIONS AD HOC À LA SAUVEGARDE ISÈRE

La fonction d'administrateur Ad Hoc a été portée par de nombreux administrateurs ces dernières années au sein de notre association.

Cet accompagnement repose sur le volontariat parmi les administrateurs de notre association.

En 2020 seulement deux administrateurs assurent cette fonction. La volonté associative est de pouvoir augmenter le nombre d'administrateurs délégués à cette mission très spécifique.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2021 sera consacrée au renouvellement de l'agrément de l'association et à l'accompagnement et la formation des nouveaux administrateurs à cette fonction afin que La Sauvegarde puisse poursuivre cette mission qui fait partie de ses valeurs.

Mesures suivies

33

Dossiers ont été suivis par
un administrateur de la
Sauvegarde Isère
en 2020

FINANCEURS
PARTENAIRES
ADHÉSIONS





CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

URIOPSS


nexem
employeurs, différemment


Réseau 38

ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS

PÔLE FAMILLE

Action Promotion en Milieu Voyageur (APMV)

Site de Fontaine

30 Avenue Jean Jaurès
38600 Fontaine
Téléphone : 04 76 49 01 03

Site de Bourgoin-Jallieu

3 rue Henri Fabre
38300 Bourgoin-Jallieu
Téléphone 04 37 03 17 51

Site de Roussillon

9 place de l'Edit
38150 Roussillon
Téléphone : 04 74 86 65 91

Service Educatif en Milieu Ouvert et Service Investigation (SEMO)

Site de Fontaine

1 allée Belle Rive
38 600 Fontaine
Fax : 04.76.28.99.92
Email : aemo38si@
sauvegarde-isere.fr

AEMO - AED - AGBF - AESF
- INVESTIGATION (MJIE) -
MEDIATION
Tél : 04.38.02.08.00

POINT CLEF
Ligne directe :
04.38.02.08.09

Site de Villefontaine

15 impasse Ambroise
Croizat
Les Portiques
38 090 Villefontaine
Fax : 04.74.96.07.76

AEMO - AED
Tél : 04.74.96.07.71

Site de Bourgoin-Jallieu

4 rue Claude Chappe
Im. le Maladium B - 2ème
étage
38 300 Bourgoin Jallieu
Fax : 04.74.43.87.93

AEMO - AED - AEMO
renforcée
Tél : 04.74.28.09.31

AGBF - AESF
Tél : 04.74.43.28.29

INVESTIGATION (MJIE)
Tél : 04.74.43.87.75

Site de Vienne

15 rue Parmentier - BP
233
38 201 Vienne Cedex
Fax : 04.74.31.72.05

AEMO - AED
Tél : 04.74.85.24.28

AGBF - AESF
Tél : 04.74.31.50.97

PÔLE HÉBERGEMENT

Dispositif « Rose Pelletier »

4 rue Paul Langevin
38 400 St Martin d'Hères
Téléphone : 04.76.44.71.52

Le Village de l'Amitié

525 chemin du Moulin
38 360 NOYAREY
Téléphone : 04.76.53.95.46

PÔLE HANDICAP

Institut Médico-Educatif (IME) « Le Barioz »

38 570 Theyes
Téléphone : 04.58.27.00.75

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

Allée du Roy,
38570 Tencin
Téléphone : 04.58.27.00.75

Foyer logement pour adultes « le Home »

117 av. Jules Vallès
38 400 St Martin d'Hères
Téléphone : 04.58.27.00.75

PÔLE ACCUEIL ÉTRANGERS

Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) « Le Cèdre »

29 rue Alexandre Dumas
38 100 Grenoble
Téléphone : 04.76.49.29.95

"Le CATALPA" Service extérieur

Immeuble Le Trident
34 avenue de l'Europe
38100 Grenoble
Téléphone : 04 76 29 37 82

Centre d'Accueil et d'Observation pour Mineurs Non Accompagnés (M.N.A.) « LE CATALPA »

Domaine de la Brunerie
180 Bd de Charavines
38 500 VOIRON
Téléphone : 04.76.06.22.85

ASMA

4 rue Paul Langevin
38400 St Martin d'Hères
Téléphone : 04 76 44 71 52

PÔLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

Centre Educatif Fermé de l'Isère (CEF)

« Le Relais du Trièves »
La Motte - 38 650 SINARD
Téléphone : 04.76.34.29.50

Centre Educatif Renforcé (CER)

Site du Vercors « Moucherotte » et « Veymont »
3541 Vieille Route
38250 Lans-en-Vercors
Téléphone : 04.76.94.02.78





**Sauvegarde
Isère**



15 Boulevard Paul Langevin
38600 Fontaine



04 76 49 73 54



sauvegarde@sauvegarde-isere.fr



www.sauvegarde-isere.fr



[@sauvegardeisere38](https://www.instagram.com/sauvegardeisere38)



[@sauvegardeisere](https://www.linkedin.com/company/sauvegarde-isere)



Directeur de la publication
Claude Dély

Chargée de communication
Marine Alessi

Participation à la rédaction

L'ensemble du personnel de l'association

Crédits photos

Sauvegarde Isère, Unsplash, Pixabay, Freepik